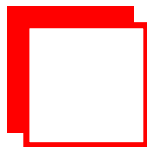


# A CONTRE COURANT

## SYNDICAL ET POLITIQUE

ISSN 0997 6922

N° 186 – 1.50 € Août 2007



Pour l'Emancipation Sociale!

## Vous avez dit trahison ?

Le débauchage auquel Sarkozy se livre, depuis son élection (il a même commencé avant, le bougre), dans les rangs de la «gauche» et notamment du PS a conduit les principaux leaders de ce dernier à traiter leurs anciens camarades de traîtres et de renégats. Mais qui ont-ils ou qu'ont-ils trahi exactement ?

Généralement l'ampleur d'une trahison se mesure à la surprise qu'elle crée et au gain qu'en retire le traître. Or, si l'événement a fait la une de médias qui ne se nourrissent plus que de l'écume du fleuve de l'histoire et qui font mousser n'importe quelle tempête dans un bénitier, il faut avouer qu'il n'a pas été une surprise pour tous ceux qui ont suivi de près l'évolution de tous ces personnages depuis des lustres. Et quant à la portée de l'événement, la médiocrité de sinécures offertes aux uns et aux autres en donne l'exacte proportion.

Si les «traîtres» n'ont pas retiré grand bénéfice de leur allégeance à celui qu'il feignait de combattre la veille encore, c'est aussi que l'opération ne leur a pas coûté grand-chose non plus. Depuis que la gauche à vocation gouvernementale, PS en tête, s'est mise à dériver à droite et à rivaliser avec cette dernière, au gré des alternances et des cohabitations successives, dans l'art et la manière d'administrer au peuple l'amère potion néolibérale, la distance qui l'en sépare s'est de plus en plus réduite, pour finir par avoisiner l'épaisseur d'une feuille de papier hygiénique de médiocre qualité.



Et l'on pourra en juger dès demain, en voyant les soi-disant traîtres continuer à faire au service de la vraie droite ce qu'ils faisaient déjà dans les rangs de la fausse gauche. Par exemple, un Bockel continuer à prêcher des homélies démocrates-chrétiennes au regard desquelles le néolibéralisme social d'un Jospin, d'un Schröder ou d'un Blair en ferait presque les dignes héritiers de la bande à Bonnot.

En somme, si trahison il y a eu, elle ne date pas d'hier et n'a pas été le fait des seules brebis galeuses que le berger 'hollandais' et sa 'royal' bergère stigmatisent aujourd'hui. C'est une trahison collective de l'ensemble de la gauche gouvernementale, remontant aux années Mitterrand, qui, de compromissions honteuses en renoncements tapageurs, a ouvert la voie aux médiocres opérations de débauchage auxquelles nous venons d'assister. Lesquelles en préfigurent sans doute d'autres dans les semaines et mois à venir, notamment à l'approche des élections municipales. La seule chose qui ait été trahie, c'est l'apparence que la gauche gouvernementale soit encore autre chose qu'une seconde droite; apparence qui n'était plus qu'un secret de Polichinelle que la rue de Solferino avait de plus en plus de mal à garder.

En somme, les «camarades socialistes» ou apparentés récemment ralliés à l'étendard sarkozyste ne sont que les sous-produits en fin de vie d'une entreprise politique elle-même en fin de course. Car il en est de la vie politique comme de l'industrie: on n'y recycle en définitive que les déchets.

“La lutte des classes n'existe pas” affirment certains. Elle prend pourtant encore souvent des formes violentes et donc visibles, comme on peut le voir dans le texte ci-dessous. L'affrontement se déroule aux Philippines et est décrit dans le numéro 308 (juillet-septembre 2007) de la revue “Appel” éditée par “Peuples Solidaires” du Réseau-Solidarité (Pour tout contact : 10 quai de Richemont 35000 RENNES; Tél : 02 99 30 60 53 Fax : 02 99 30 39 30 Courriel : [reseau-solidarite@peuples-solidaires.org](mailto:reseau-solidarite@peuples-solidaires.org) Site : [www.peuples-solidaires.org](http://www.peuples-solidaires.org) )

Cette revue ne se contente pas de décrire une situation. Elle appelle à la solidarité en proposant notamment d'écrire aux grévistes et à l'Ambassadeur des Philippines en France.

## Philippines : violences contre des grévistes

En janvier 2007, dans l'Appel n° 302, intitulé “Philippines: halte aux violences!”, nous faisons appel à votre solidarité pour soutenir les grévistes de la zone franche de la province de Cavite et leurs défenseurs, victimes d'une vague de violence et d'agressions. Vous avez été nombreux à écrire à l'Ambassadeur des Philippines en France pour dénoncer la violence continue exercée par les forces de police et les agents de sécurité privée de la zone envers les grévistes des usines textiles de *Chong Won* et de *Phils Jeon*, et lui demander de prendre les mesures nécessaires pour mettre un terme à ces agressions et assurer la sécurité et les droits des travailleurs et de leurs défenseurs. Les travailleurs en grève de l'usine de *Chong Won* ont reçu vos messages de solidarité en nombre et nous ont signifié à quel point ces lettres leur avaient été d'un grand soutien<sup>(1)</sup>. Mais cinq mois après cet Appel, force est de constater que les violations que nous dénonçons en janvier n'ont pas cessé. Ainsi, les 10 et 11 juin derniers, les grévistes de l'usine de *Chong Won*, aujourd'hui appelée *C. Woo Trading*, ont été violemment attaqués par des hommes armés.

Voilà près de neuf mois que dure la grève à *C. Woo Trading*. Après le refus de la direction coréenne en août et septembre 2006 d'entamer des négociations collectives avec le syndicat indépendant légalement élu et le licenciement abusif de deux de leurs responsables syndicaux, les travailleurs montent un piquet de grève en face de l'usine. La police de la zone franche, des agents de sécurité privée et des policiers municipaux de Rosario interviennent alors pour disperser les grévistes à coups de matraque, faisant au moins 50 blessés parmi les ouvriers syndiqués. La police bloque l'entrée de la zone, empêchant le ravitaillement en eau et en vivres des grévistes, et interdit aux travailleurs de rejoindre le piquet de grève. Fin septembre, en signe de représailles à l'encontre des grévistes et en violation flagrante du droit du travail philippin, la direction de l'entreprise licencie 116 ouvriers et en octobre, elle fait démonter les abris de fortune érigés par les grévistes pour se protéger de la pluie et du soleil. Tout cela n'empêche pas les travailleurs, déterminés à faire entendre leur voix, de poursuivre leur protestation. Mais en février et mai 2007, les grévistes subissent deux nouveaux revers : suite aux décisions du *Département du travail philippin* et du *Comité national des relations de travail*, le syndicat librement élu de *C. Woo Trading* est radié et la grève est déclarée illégale. Le licenciement des 116 travailleurs est donc ainsi avallisé par les autorités publiques...

### Nouvelles violences envers les grévistes

Le 10 juin 2007, vers 20h30, neuf hommes armés de pieds-de-biche et de couteaux attaquent le piquet de grève. Certains menacent les grévistes pendant que d'autres démontent leurs abris. Ils jettent leurs effets personnels et leurs stocks de nourriture à la rue, détruisent leurs réserves d'eau potable et les me-

nacent de les tuer tous un par un s'ils ne mettent pas un terme à la grève et s'ils ne quittent pas les lieux immédiatement.

Le lendemain, à 3h30 du matin, une vingtaine d'hommes cagoulés et armés de fusils M-16 arrivent dans trois véhicules banalisés sur les lieux du piquet de grève. Ils regroupent les grévistes et leur ordonnent de s'allonger au sol, en pointant les canons de leurs fusils sur leurs têtes. Ils tentent de poignarder la

### Messages de solidarité

“Les grévistes sont si heureux de recevoir vos lettres, ils ont même demandé s'ils pouvaient en emporter quelques-unes chez eux pour montrer à leur famille !” a confié un partenaire philippin après avoir reçu des centaines de messages de soutien du Réseau-Solidarité. “Ces lettres signifient beaucoup pour nous : elles aident les travailleurs à garder le moral et à continuer de se battre pour leurs droits” Des photos des grévistes en train d'ouvrir des lettres sont publiées sur le site du “Centre d'assistance aux travailleurs” : [www.wacphilippines.com/?m=200703](http://www.wacphilippines.com/?m=200703)

Pour écrire : voir page suivante.

### Centre d'assistance aux travailleurs (le WAC, le Workers' Assistance Center)

C'est une ONG philippine qui œuvre depuis 1995 pour la défense des droits des travailleurs de la zone franche de Cavite. Elle aide en particulier les ouvriers à s'organiser, les soutient dans leurs initiatives syndicales, propose des formations, organise des campagnes internationales de sensibilisation et leur fournit une assistance juridique. Plus d'information sur leur site : <http://www.wacphilippines.com/?p=66>

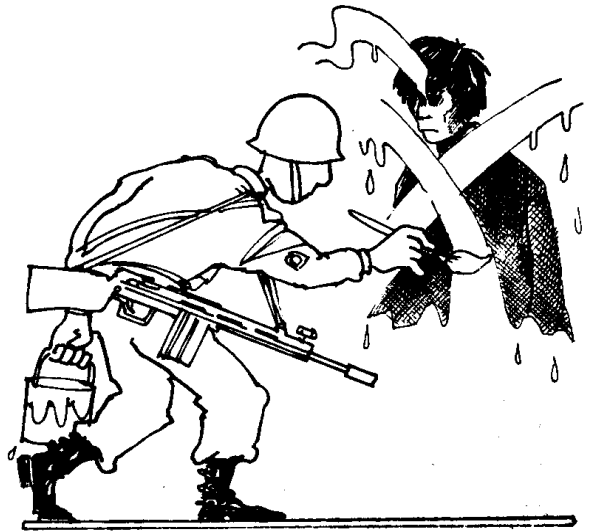
### La CCC (La Clean Clothes Campaign)

C'est une organisation européenne qui soutient le WAC depuis de nombreuses années. C'est en tant que relais des appels urgents de la CCC en France que “Peuples solidaires” poursuit son engagement aux côtés de son partenaire philippin. Voir le site de la CCC: [www.cleanclothes.org](http://www.cleanclothes.org)

secrétaire générale et la présidente du Syndicat *Nagkakaisang Manggagawa SA Chong Won* (Syndicat des travailleurs unis de *Chong Won*), Florencia Arevalo et Resurreccion Ravelo, mais l'un d'entre eux interrompt l'agression, arguant que les deux responsables syndicales ne font pas "partie du contrat". Les deux femmes subiront tout de même des violences pendant l'attaque mais s'en sortiront avec des contusions et des blessures légères. "Ils ont menacé de nous éliminer si notre piquet de grève était encore là le lendemain matin. Ils nous ont aussi volé nos portables, nos appareils photo, nos sacs et tous nos effets personnels!" rapporte Arevalo. "On nous a déjà privé de nos emplois et de nos droits. Maintenant ils veulent nous prendre nos vies !" ajoute-t-elle.

## Les autorités philippines impliquées dans ces attaques

" Nous sommes payés deux millions de pesos<sup>(2)</sup> pour démolir votre grève" se serait vanté l'un des attaquants lorsque les grévistes lui ont demandé quelle autorité ils avaient pour démonter leur piquet de grève. Selon les victimes, leurs attaquants les auraient même mis au défi d'appeler la police, certains qu'elle ne viendrait pas à leur secours. Selon notre partenaire sur place, le *Centre d'assistance aux travailleurs*, il s'agirait du troisième acte de corruption de ce type depuis le début du conflit: un premier paiement de 50 000 pesos<sup>(3)</sup> aurait déjà été versé pour l'interdiction du syndicat et un deuxième de 300 000 pesos<sup>(4)</sup> pour



que le *Département du travail et de l'emploi* déclare la grève illégale.

Tous les indices semblent impliquer les autorités publiques philippines dans ces agressions. D'abord, selon Florencia Arevalo, les armes à feu utilisées pour la seconde attaque sont du type de celles utilisées par la police ou par les militaires. Ensuite, au lendemain des attaques du piquet de grève devant *C. Woo Trading*, la police de la zone franche s'est empressée d'installer deux nouveaux postes de contrôle pour empêcher le retour des grévistes. Enfin, les victimes des attaques n'ont, malgré leurs différentes tentatives, pas été autorisées à déposer de plainte auprès de la police. A la station de police de la zone franche, on leur a rétorqué que le lendemain était un jour férié et que par conséquent aucune enquête ne pourrait être menée. Les policiers municipaux de la station de Rosario leur ont, quant à eux, refusé toute forme d'assistance, prétendant pour absence de juridiction.

Ces allégations sur la probable implication des autorités philippines dans ces attaques sont extrêmement inquiétantes. C'est pourquoi le *Centre d'assistance aux travailleurs* fait aujourd'hui à nouveau appel à votre solidarité et vous demande d'interpeller l'Ambassadeur des Philippines en France afin qu'il réclame aux autorités de son pays que toute la lumière soit faite sur ces attaques et que la sécurité des travailleurs en grève de *C. Woo Trading* soit enfin assurée. "Nous ne voulons pas que nos noms figurent sur la longue liste de meurtres extrajudiciaires aux Philippines" a déclaré Arevalo.

- (1) Voir encadré
- (2) Soit environ 32 000 euros
- (3) Soit environ 800
- (4) Soit environ 4 800 euros

### Pour écrire à l'ambassadeur des Philippines en France :

Vous pouvez utiliser le modèle ci-dessous ou l'adapter à votre style. Envoyez-le au destinataire (Son Excellence Monsieur Jose A. ZAIDE Ambassadeur des Philippines en France 4, Hameau de Boulainvilliers 75016 PARIS), sans oublier d'inscrire vos coordonnées et de signer.

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai été informé(e) par le *Réseau-Solidarité de Peuples Solidaires* des attaques violentes dont ont été victimes, les 10 et 11 juin 2007, les grévistes de l'usine *Chong Won*, aujourd'hui appelée *C. Woo Trading*, située dans la zone franche de la province de Cavite, aux Philippines.

Je suis extrêmement préoccupé(e) pour la sécurité de ces travailleurs et particulièrement inquiet(e) de l'apparente implication des autorités philippines dans ces répressions.

J'exhorte les autorités de votre pays à :

- mener immédiatement une enquête impartiale et indépendante sur les incidents des 10 et 11 juin 2007;
- prendre d'urgence les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des travailleurs en grève de *C. Woo Trading* et de leurs défenseurs;

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma très haute considération.

### Pour écrire au WAC :

Si vous souhaitez que le WAC ait un aperçu des soutiens sur lesquels il peut s'appuyer, retournez-lui le texte ci-dessous (adresse : Workers' Assistance Center, Inc. (WAC) Bahay Manggagawa, Indian Mango St., Manggahan Cpd. Sapa I, Rosario Cavite 4106 PHILIPPINES (timbre à 0,85 ₱)) Courriel : [ambaphilparis@wanadoo.fr](mailto:ambaphilparis@wanadoo.fr) Cc : [wacphilippines@yahoo.com.ph](mailto:wacphilippines@yahoo.com.ph)

Délai de réaction : jusqu'au 1er septembre 2007

Dear friends of WAC,

I have been informed by *Peuples Solidaires* of the violent attacks and death threats on striking workers and trade unionists in front of *Chong Won (C. Woo Trading)* on June 10 and 11, 2007, in the Cavite Export Processing Zone. I am extremely concerned about the safety of the *C. Woo Trading* strikers and of labor rights advocates providing them with support.

I support your action and sent a letter to the Philippines Ambassador to France requesting that he takes immediate action to implement your demands.

With warm regards,

Signature:

# Rapport Darcos : le système éducatif du XXI<sup>o</sup>s.

Dans un rapport daté du 10 mars 2007, Xavier Darcos, qui n'était pas encore ministre de l'Éducation Nationale mais ancien haut fonctionnaire de ce ministère, donnait ses propositions sur l'éducation à Nicolas Sarkozy, qui n'était alors que le candidat à l'élection présidentielle. Sous le titre de « *propositions sur la situation morale et matérielle des professeurs en France* », qui laisserait penser à de simples mesures techniques sur le statut d'enseignant, se dessine en fait un vaste projet libéral de transformation de l'éducation, suite logique et attendue des différentes réformes éducatives récentes (socle commun, loi Fillon, décret De Robien...). Devenu ministre de Sarkozy devenu Président, Xavier Darcos va évidemment tout faire pour appliquer ces propositions. La suppression de la carte scolaire, les suppressions massives de postes et l'évocation du service minimum en cas de grève n'en sont que les prémisses.

## Adapter l'école aux besoins d'une économie mondialisée

Ce rapport Darcos préconise différentes réformes qui, dans leur cohérence d'ensemble, veulent répondre au besoin de transformation du système éducatif nécessaire à la compétitivité de la France dans une économie mondialisée et dans la nouvelle division internationale du travail qu'elle suppose. L'objectif affiché du temps de la loi Fillon, d'amener 70% d'une classe d'âge au niveau BTS démontre bien comment doit se transformer la population active française. La bourgeoisie française n'entend pas se laisser dominer par ses concurrentes américaines ou européennes et espère garder à l'économie française un rôle de direction, en conservant sur son territoire les fonctions d'encadrement et certaines productions nécessitant de hautes compétences techniques. Les autres productions devant être délocalisées et dirigées depuis des sièges sociaux français.

Pour cela, la population active française a besoin d'un grand nombre de cadres techniques ou techniciens supérieurs, donc de personnes formées au niveau BTS. Il reste naturellement toujours un nombre incompressible mais très réduit d'ouvrier-e-s et employé-e-s réduits aux tâches d'exécu-

tions difficilement délocalisables ou pour lesquels il sera difficile de faire venir assez de main d'œuvre immigrée en France. A cela, il faut ajouter qu'il faudra aussi « produire » un nombre réduit de cadres supérieurs. Ces besoins de main d'œuvre nécessitent une profonde mutation du système éducatif, à l'encontre de la logique de « démocratisation » scolaire des années 60-70 et du collège dit « unique ».

C'est d'ailleurs sur le secondaire que porte l'essentiel du rapport Darcos qui, bien que devant traiter de la situation «des professeurs», ignore quasiment les professeurs des écoles et presque autant les enseignant-e-s du supérieur.

Une grande crainte de la droite, et de l'ensemble de la bourgeoisie française qui appelle ces mutations éducatives de ses vœux, est de se heurter une fois de plus à un mouvement vaste des enseignants et enseignantes, éventuellement allié-e-s aux parents d'élèves. Pour éviter un tel mouvement, un certain nombre de précautions particulières visant à désamorcer toute velléité de contestation émaillent le rapport, à commencer par l'aspect souvent purement technique des propositions de Xavier Darcos, qui donnent l'impression qu'elles ne concernent que la corporation des enseignants et ses réglementations bureaucratiques. D'autre part, le contexte

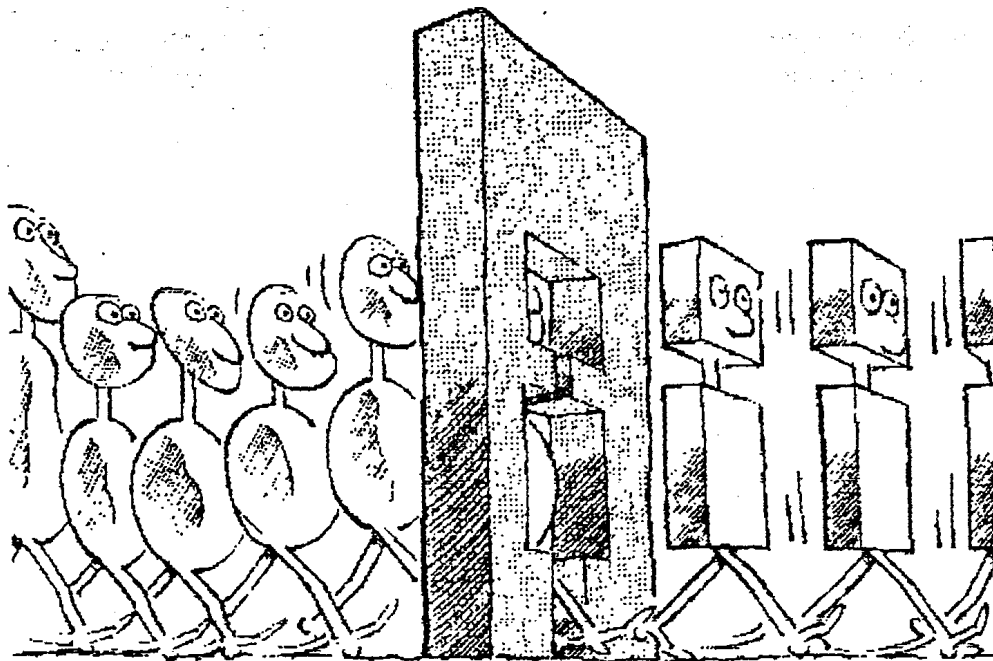
est clairement favorable : « *Pour des raisons démographiques, la moitié des professeurs devra être remplacée dans les dix années qui viennent* » et un « *climat de lassitude, de démobilisation et d'aigreur règne au sein des diverses fédérations d'enseignants, tous bords confondus. Elles considèrent que le métier s'est dégradé [...]* »<sup>1</sup>. C'est donc le moment pour passer en force, profiter de l'arrivée de jeunes auxquels on peut imposer des contraintes nouvelles et profiter de la démobilisation syndicale, les fédérations étant prêtes à accepter certaines réformes qui revalorisent le métier. C'est justement ce qui pousse Xavier Darcos à proposer une abrogation (effective en juin 2007) des décrets De Robien, tout en reprenant certaines de ses mesures (bivalence<sup>2</sup>, flexibilité géographique des enseignant-e-s...) au prétexte qu'il ne faut pas « *corriger – à la marge et unilatéralement – les services des enseignants, en les pénalisant tous à la fois, mais remettre à plat les circulaires qui règlent les obligations de service et de redessiner le métier de professeur aujourd'hui* ».

Il y a donc deux grands aspects à comprendre dans ce rapport : tout d'abord, en filigrane, l'adaptation du système éducatif aux besoins de formation, et ensuite, la redéfinition du métier d'enseignant, pour s'insérer dans ce système éducatif et éviter les contestations.

## La formation des élèves : le tri sélectif !

Pour répondre aux besoins de formations expliqués plus haut, le rapport Darcos est extrêmement clair et radical sur la fin du collège unique. Il préconise tout simplement la fin du « *dogme de la classe hétérogène, facteur d'inégalité des chances [qui] doit être abandonné au profit d'une conception plus réaliste du groupe-classe* ». En quoi une classe prétendument homogène serait plus





réaliste et moins dogmatique ? Xavier Darcos s'explique clairement. Il s'agit d'évacuer « les élèves en difficulté qui empêchent le fonctionnement normal ». Serait-ce donc la difficulté scolaire qui pose problème, ou les comportements indisciplinés ? S'il est vrai que les deux sont souvent liés, il ne faut pas les confondre et surtout pas confondre les réponses que l'on veut y apporter. En effet, le rapport préconise une solution aussi radicale qu'inadaptée face aux difficultés scolaires : « Il est possible de faire une gradation des élèves en difficulté, selon trois catégories. Un certain nombre de jeunes sont prédélinquants, voire délinquants dès le collège ». Ainsi donc, la difficulté scolaire est directement liée à la délinquance, et pire encore, le fait d'être en difficulté scolaire permet de prévoir le passage à la délinquance ! A partir de là, la suite logique s'impose : « La justice, plus encore que l'éducation nationale, doit être en première ligne avec des structures spécialisées, type internats ou classes relais qu'il est malheureusement nécessaire de développer sans complexe [...] ». La solution est donc simpliste au possible, et peut se résumer ainsi : l'élève en difficulté scolaire qui devient indiscipliné commettra forcément des délits, c'est donc à la justice de s'en occuper dans des internats ou classes relais dans lesquelles l'éducation nationale interviendra. L'enseignement qui y sera dispensé sera « centré sur les éléments fondamentaux ». Il s'agit donc d'une éducation au rabais pour des jeunes destinés à occuper les fonctions les plus dévalorisées dans l'appareil de production, mais que l'on encadre sévèrement car ce que l'on veut avant tout leur inculquer, c'est la discipline et le respect de l'autorité.

Mais à part ces « prédélinquants », rien n'est dit sur les deux autres catégories. De façon générale, il est vrai que le rapport insiste à plusieurs reprises sur l'aspect autoritaire de la pédagogie qui doit être appliquée, rappelant que l'éducation doit reposer sur « une relation verticale d'autorité et de savoir ». On ajoute d'ailleurs que dans l'éducation des années passées, « on s'est trop fié à l'autonomie de l'enfant ». Exit donc les pédagogies actives, qui visent à développer liberté et responsabilité des jeunes. Il y a bien une constante pour tous les élèves, l'inculcation d'un respect de l'autorité et la limitation de tout apprentissage de la liberté. Mais il y a aussi un enseignement qui s'annonce différencié pour les élèves, selon la place que l'on veut leur assigner dans la production. C'est cet enseignement différencié qui est préconisé dans d'autres parties du rapport.

L'autre grand aspect du rapport, qui peut paraître très technique mais a une grande importance pour ce tri des élèves, est l'autonomie des établissements. Cette autonomie se justifierait par un constat d'échec de l'injection massive de moyens, venus d'en haut, pour diminuer le nombre d'élèves par classe notamment. Or, cet échec est d'autant plus grave que ces injections **massives** de moyens n'ont jamais eu lieu ! Peu importe, l'essentiel est de justifier le fait que chaque établissement doit pouvoir décider lui-même de ce qu'il fait avec une partie des moyens qui lui sont attribués, et doit pouvoir trouver lui-même des moyens supplémentaires. On comprend alors quel peut être le rôle joué par les collectivités territoriales ou les entreprises qui financeraient tel ou tel établissement, en attendant naturellement des retours sur investissement,

c'est-à-dire, une main d'œuvre formée selon ses désirs. Mais cela créerait aussi une forte inégalité entre certains établissements, un renforcement de l'attractivité de certains collèges ou lycées, et une relégation d'autres. A cela s'ajoute la proposition de suppression ou assouplissement de la carte scolaire et la nécessité financière de diminuer l'offre d'option au lycée (jugée comme l'une des plus étendues d'Europe) en concentrant ces options sur quelques établissements seulement. Les établissements sont donc mis en concurrence et seront évalués dans le cadre d'un « contrat d'objectif » passé entre le chef d'établissement et le recteur, sur la seule base de leur taux de réussite aux examens. Quelle conséquence aura cette concurrence sur les élèves ?

Chaque chef d'établissement pourra décider de l'attribution d'une partie « des horaires, de la composition des classes, de l'application des programmes », selon les besoins de l'établissement, en s'adaptant au « contexte local », c'est-à-dire du public. Pour caricaturer (à peine), les élèves issus des classes populaires auront donc des heures de technologies en plus et les établissements très recherchés pour les enfants de bourgeois profiteront donc d'un grand nombre d'options de langues, et d'heures supplémentaires dans les matières générales. Bien sûr cette concurrence et cette sélection d'élèves existent déjà dans le système actuel, mais l'objectif affiché est de l'accentuer et d'en finir définitivement avec « le souci d'uniformité peut-être louable mais certainement dépassé » pour aboutir à un système dualiste à l'anglo-saxonne (pôles d'excellence contre éducation au rabais) sans compter pour cela sur le seul développement des écoles privées, déjà encouragé depuis des années par des transferts réguliers de crédits. La sélection des élèves, sous couvert « d'égalité des chances »<sup>3</sup>, se faisant directement (selon leur quartier d'habitation) ou indirectement (selon les difficultés scolaires, bien plus importantes dans les classes populaires) sur critères sociaux, on transforme les classes déshéritées en classes « démeritantes » et on légitime ainsi la hiérarchie sociale selon un processus déjà bien connu. Pour cela, les gouvernements ont besoin que les enseignant-e-s jouent pleinement leur rôle de cadre de la reproduction de la main d'œuvre. Ce statut a été quelque peu mis à mal par la démocratisation relative de l'école et la paupérisation, relative aussi, des enseignants<sup>4</sup>.

## Revaloriser le métier d'enseignant

L'enjeu de cette revalorisation est double. Tout d'abord, associer plus étroitement les enseignant-e-s à la mission de sélection sociale au service du capitalisme en leur redonnant toutes les conditions liées à leur statut de petite bourgeoisie et donc éviter leur « prolétarisation ». Ensuite permettre aux gouvernements de leur demander plus, en faisant « porter l'effort sur les personnes plus que sur les structures », comme le répète plusieurs fois le rapport Darcos. Ainsi on veut à la fois améliorer l'efficacité de l'école dans son rôle de formation de main d'œuvre et diminuer les moyens accordés par l'Etat à cette mission. L'objectif de « moins de profs, mieux payés » est d'ailleurs rappelé. Il s'agit simplement d'un effort de rationalisation des moyens, à l'œuvre dans nombre de restructurations industrielles ! Pour cela, différents moyens doivent être mis en œuvre.

Sous son aspect le plus symbolique, mais pas forcément le moins important, cette revalorisation passe par différentes mesures très techniques qui devraient produire un effet certain sur un personnel enseignant en mal de reconnaissance. Le rapport souligne en effet à de nombreuses reprises la reconnaissance sociale qui doit être attachée au métier d'enseignant par des expressions du type « plus beau métier du monde » et explique clairement que « la revalorisation de la fonction enseignante passe par la conscience retrouvée du rôle social éminent du professeur ». Il propose concrètement la création d'un pass pour l'accès gratuit aux lieux de culture (bibliothèques, musées...) ou encore la possibilité pour les enseignant-e-s de « recevoir en plus grands nombres les honneurs de la République », c'est-à-dire les « nominations aux ordres nationaux » ! Ce type de mesure ne doit pourtant pas être sous-estimé tant les enseignant-e-s ont été affecté-e-s par les campagnes de dénigrement des fonctionnaires et par les problématiques d'indisciplines, voire de violences scolaires, surmédiatisées, les plaçant en situation de victimes. Le rapport est d'ailleurs explicite à ce point de vue, tant Xavier Darcos répète sa sympathie aux enseignant-e-s et l'injustice de l'image qui est la leur<sup>5</sup>.

Toutefois cette revalorisation du métier n'est pas un cadeau aux enseignant-e-s mais plutôt une carotte pour faire marcher les plus « méritant-e-s ». En effet, partant du principe que les professeurs assument une multitude de

tâches (« on demande aussi aux professeurs d'être des évaluateurs, des conseillers d'orientation, des éducateurs, des vigiles, des psychologues, des conseillers sociaux, des médiateurs, etc. »), Xavier Darcos propose de redéfinir le métier d'enseignant à partir d'une nouvelle typologie de fonctions qui viendraient s'ajouter aux heures d'enseignement. Outre que cela provoque une augmentation du temps de travail sous forme d'heures supplémentaires, et donc une diminution du temps consacré à la préparation des cours et activités pédagogiques, ces « nouvelles » tâches à effectuer permettent aussi de créer des distinctions dans le métier : « par exemple : professeur de collège dans un quartier sensible ; professeur de lycées des métiers ; professeur de BTS ou de classes préparatoires ; formateur ; conseiller pédagogique ; professeur principal ; responsable de projets éducatifs ; professeur dans un IME [Institut médico-éducatif], etc. ». A cela s'ajoutent encore d'autres tâches évoquées ailleurs dans le rapport : soutien scolaire, bivalence, accompagnement personnalisé des jeunes enseignant-e-s, etc. Toutes ces fonctions doivent valoriser certains « professeurs convenablement choisis » (donc les plus méritants) en donnant accès à une meilleure rémunération (sous forme de primes et heures supplémentaires), des possibilités de « seconde carrière » et une meilleure valorisation symbolique, jusqu'à l'éventuelle création d'un grade de « professeur

émérite » !

Ainsi les enseignant-e-s sont valorisé-e-s par rapport à leur implication dans l'institution et leur respect de la logique libérale, mais ils sont aussi divisés entre méritants (qui s'impliquent) et les autres, mauvais professeurs, qui se limitent à leur rôle d'enseignement. A partir de là, on peut aussi leur imposer différentes contraintes, qui seront mieux acceptées que lorsque Gilles De Robien les a imposées en février 2007 : bivalence, flexibilité géographique sur plusieurs établissements<sup>6</sup>, etc.

A cela s'ajoute la pression accrue sur le personnel, qui sera géré de plus en plus comme dans une entreprise. L'enseignant-e ne sera plus évalué-e par un inspecteur, mais par le chef d'établissement, « principal évaluateur des personnels », qui ne pourrait donc noter que sur trois critères : la discipline, l'investissement dans l'établissement et les taux de réussite aux examens. Toute considération pédagogique sera évacuée pour rentrer encore plus dans la culture du résultat (« les résultats et performances de l'établissement seraient rendus publics tous les ans »), aux mépris des besoins des élèves et de leurs spécificités. L'enseignement devra se résumer à une marche forcée vers l'examen, avec une carotte au bout car « les professeurs dont les élèves auront progressé ou réussi leurs examens ou certifications [...] pourront bénéficier de primes » ! Et pour conclure

l'évaluation des professeurs, « les corps d'inspections n'interviendraient dans l'évaluation de personnels que dans quelques cas précis : manquements graves, excellence, promotion. » La carotte et le bâton ! Pour ajouter à cela ce qui concerne justement le chef d'établissement, dont on vient de voir l'autorité accrue qu'il aurait, Xavier Darcos critique une « trop grande endogamie [du système scolaire], produisant ses propres cadres, souvent déterminés par la fuite ». Sans en dire plus, il ouvre la porte à un recrutement de chefs d'établissements « pros », c'est-à-dire formés aux techniques de management, aptes à gérer des établissements devenus plus autonomes, comme de vraies entreprises. D'autre part, le poste d'adjoint serait supprimé et transformé en heures de décharge pour un membre du personnel, sans doute encore l'un des plus méritants !

Une dernière mesure de portée considérable est comprise dans ce rapport et qui s'ajoute à l'allongement du temps de travail déjà men-



tionné. En plus d'ajouter un certain nombre de tâches sous forme d'heures supplémentaires, les heures d'enseignement, placées à l'emploi du temps des élèves seraient considérées comme des heures dues, quelles que soient les circonstances. Ce qui veut dire, qu'en cas d'absence, elles seraient remplacées. De fait, cela handicape les possibilités de formation, puisqu'elles se feraient sur le temps libre et donc, seraient fortement limitées. Plus encore, on imagine aussi que les congés maladies n'existeraient plus puisque les heures seraient simplement déplacées. Et que dire du droit de grève, puisqu'il ne s'agirait pas d'instaurer un service minimum, mais un service maximum en cas de grève ! Toutes les heures du jour de grève seraient donc déplacées et faites... gratuitement ! Derrière ce problème du temps de travail, se cache surtout une logique différente d'enseignement. Les formations pédagogiques ou dans la discipline ne sont plus jugées utiles ou du moins indispensables, l'enseignement se réduirait donc à la transmission de connaissances basiques, de façon verticale, sans lien avec les progrès de la discipline, les recherches universitaires et les remises en cause des connaissances passées, ni avec les innovations pédagogiques... L'appauvrissement général de l'enseignement vise à ne former des jeunes qu'à l'utilisation de compétences et connaissances techniques, parfaitement apprises, avec le minimum d'esprit critique, sans lien avec les débats de la société, et surtout sans initier chez eux l'autonomie de pensée, de comportement qui leur permettrait de se détacher des pensées dominantes. Ce formatage (plutôt que formation), dans le cadre d'une pédagogie autoritaire, doit permettre l'utilisation optimale d'une main d'œuvre structurellement remodelée, selon les besoins du capitalisme mondialisé.

## Réagir à ces attaques ?

La mutation du système éducatif nécessite une active collaboration du corps enseignant, que l'on a préparé depuis de longues années par les discours anti-fonctionnaires et la thématique de la violence scolaire. Ajoutons à cela, la démobilitation constatée des syndicats enseignants, notamment depuis l'échec du mouvement de 2003<sup>7</sup>, mais aussi leur domestication programmée dans le cadre du dialogue social prôné par le gouvernement. A ce sujet, il faut souligner ce que signifie le dialogue social pour Xavier Darcos : « Certains syndicats enfin, peuvent être tentés de se démarquer d'une partie de la fédération majoritaire, clairement engagée à gauche, voire à l'extrême gauche alter-mondialiste ». Cette phrase constitue peut-être une boutade pour ceux qui connaissent la fédération majoritaire en question (FSU), mais elle vise surtout à faire comprendre que si les syndicats importants, ne sont pas capables d'assumer publiquement une collaboration avec le ministère dans la mise en place des réformes et préfèrent une attitude contestataire, ils seront dénoncés comme « gauchistes » et seront contournés au profit d'une collaboration avec d'autres syndicats plus dociles. Ce message est important car dans le contexte actuel, marqué par les défaites d'une grande partie des mobilisations d'ampleur, les bureaucraties syndicales entendent conserver leur position, leur part de pouvoir, en démontrant aux salariés leur utilité dans la négociation ou par un syndicalisme de service. Pour cela, il leur faut la complaisance du gouvernement avec lesquelles elles négocient. Le message de ce gouvernement est donc clair : « Négociez comme on vous le dit ou perdez votre place » ! D'autant plus que Xavier Darcos affiche clairement sa méthode de négociation : « offrir un terrain de discussion aux syndicats tout en prenant l'opinion à témoin ». L'actuel ministre entendant donc continuer à opposer la population aux enseignant-e-s, c'est une réponse coordonnée qu'il faut lui apporter. Il faut retisser des liens entre travailleurs et usagers de l'école pour résister, mais aussi proposer un projet alternatif, basé sur le développement des jeunes et non leur exploitation optimale par le capitalisme. Les possibilités de pratiquer des pédagogies alternatives se réduisent de plus en plus et il est désormais urgent de redéfinir un projet éducatif d'ensemble, qui doit être porté bien au-delà des syndicats de l'édu-

cation. C'est le seul moyen de résister efficacement, face à la lame de fond libérale, sans se recroqueviller sur des aspects corporatistes.

**Renaud Violet**

<sup>1</sup> Toutes les citations sont issues du rapport Darcos.

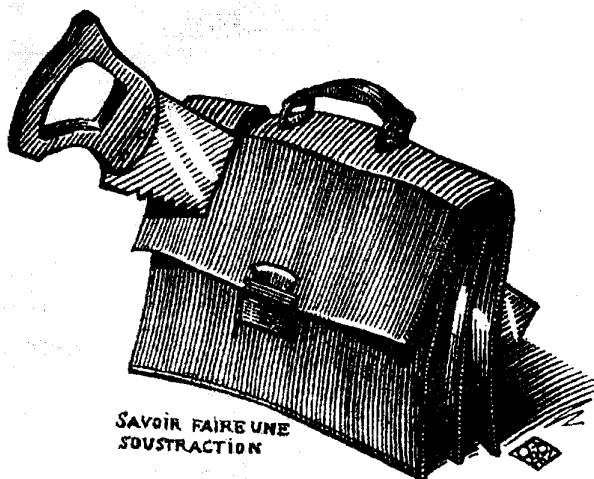
<sup>2</sup> Bivalence : enseignement dans deux matières (sans forcément une formation dans ces deux matières), que Gilles de Robien avait imposé aux nouvelles-veaux enseignant-e-s dans son décret de février 2007, abrogé par Nicolas Sarkozy en juin.

<sup>3</sup> L'égalité des chances est un concept particulièrement intéressant puisqu'il s'oppose à l'égalité réelle en mettant l'accent sur le fonctionnement d'une institution (ici l'école) sans prendre en compte les inégalités de départ, mais en légitimant les inégalités à l'arrivée. C'est en quelque sorte une machine de « blanchiment » des inégalités sociales.

<sup>4</sup> Xavier Darcos conteste d'ailleurs l'enquête de chercheurs de Paris I qui démontrent la baisse de 20% du pouvoir d'achat des profs en 20 ans. Pour lui, ce calcul n'est pas valable car il prend en compte principalement le point d'indice et pas le vieillissement des profs (et donc le poids de l'ancienneté dans les salaires) ou les quelques primes accordées (souvent en échange d'un travail supplémentaire non rémunéré).

<sup>5</sup> Jouant parfaitement au pompier pyromane, Darcos, tout comme Sarkozy l'a fait précédemment, donne des arguments chiffrés pour combattre la campagne de dénigrement des professeurs, organisée notamment par la droite et ne se prive pas de taper sur Claude Allègre, Jack Lang ou Ségolène Royal, accusés de faire de la « com' » (sic) ou de céder aux vieilles calomnies démagogiques.

<sup>6</sup> Il faut noter que dans le cadre de l'autonomie des établissements déjà évoquée, les chefs d'établissement pourraient s'organiser en réseau et ainsi « mutualiser » certains enseignements, partager des professeurs, offrir aux élèves d'un établissement une option dispensée dans l'établissement voisin, etc. Outre les problèmes pour les établissements ruraux (et donc l'allongement des trajets), cela renforce le rôle du chef d'établissement et lui laisse aussi la possibilité de recruter lui-même des contractuels, vacataires, sans passer par le rectorat, comme un chef d'entreprise le ferait <sup>7</sup> On a pu constater les fortes réticences à entrer en grève entre décembre 2006 et le printemps 2007, alors que le décret De Robien constituait une attaque grave sur le statut des enseignant-e-s et que la totalité des 15 fédérations syndicales étaient unanimement contre ce texte. Malgré la gravité de la situation et l'insatisfaction générale de la stratégie des grèves d'un jour, une large majorité des professeurs a refusé l'entrée en grève et choisi une mobilisation sous forme de boycott ou suspension d'activités non-statutaires. Le fait que 2007 était une année électorale et que les principaux candidats aient pris position contre le décret ne suffit pas à expliquer cette tiédeur.



Dans son numéro 151 (juillet-août 2007), la revue à diffusion internationale "**Archipel**" a publié un témoignage qui décrit sur un ton direct une partie des coulisses de l'industrie de la santé. On y voit la gabegie libérale s'y développer à nos dépens; on peut y trouver des éléments d'explication du "trou de la sécu". Et fournir à partir de là d'excellentes justifications à la nécessaire collectivisation du secteur de la santé. On retrouvera aussi dans ce texte la validité de l'engagement d'une association comme le Formindep qui milite pour une formation médicale indépendante (et dont on a déjà parlé dans les colonnes d'ACC).

Pour s'abonner à "**Archipel**" (mensuel bilingue édité par le Forum Civique Européen) : 32 euros. Prix au n° : 3 euros. Adresse: **FCE** Limans 04300 FORCALQUIER. Tél : 04 92 73 05 98 Fax : 04 92 73 18 18 Courriel : france@forumcivique.org Site : www.forumcivique.org

# L'industrie pharmaceutique soigne sa bourse

**J'ai travaillé quatre ans comme déléguée médicale pour une compagnie pharmaceutique. Cela m'a laissé le temps de me remplir les poches et d'observer de l'intérieur les méandres de notre beau système de santé français, qui ne cesse de s'endetter à ce qu'il paraît.**

## Premier couloir : la recherche

Les énormes efforts financiers des compagnies pharmaceutiques pour trouver des molécules ne sauraient souffrir de ne pas être récompensés. C'est la raison pour laquelle, la recherche s'oriente principalement sur l'obésité et le cancer, des maladies du, trop, de l'opulence et de la pollution, pendant que les maladies dites «tropicales» sont laissées aux bons soins de la recherche publique. Parce que, franchement, à quoi ça sert de produire un médicament pour des gens qui ne peuvent pas se l'acheter ?

## Au boudoir : l'autorisation de mise sur le marché

Contrairement à toutes les molécules chimiques qu'on ingère dans notre nourriture, la toxicité et l'efficacité des médicaments que nous achetons bénéficient de nombreuses études. Ils sont d'abord testés sur des animaux qui, s'ils survivent, passent le relais à des humains volontaires bien portants pour enfin être testés sur de vrais malades en chair et en os. Si statistiquement, les effets secondaires nocifs sont moins importants que les bénéfices pour le malade, le médicament est autorisé. Il est important de noter cependant qu'étant donné le coût de ces études, elles sont laissées aux soins des compagnies elles-mêmes. Ce sont donc elles qui produisent les chiffres qui permettront à l'agence nationale du médicament d'autoriser la commercialisation du produit. Mais vous vous dites: est-ce bien sérieux tout cela ? N'y a-t-il pas de gros enjeux financiers qui pourraient biaiser les résultats ? Rassurez-vous, une fois le médicament commercialisé et utilisé, il reste surveillé. C'est ainsi que l'on découvre plus tard des effets tératogènes imprévus (action nocive sur le fœtus), des combinaisons mortelles avec d'autres médicaments et d'autres effets secondaires... En fait, après l'autorisation de mise sur le marché, le cobaye c'est vous, moi, nous. Inutile de vous conseiller de ne consom-

mer que des médicaments un peu vieillots, qui ont fait leurs preuves plutôt que les dernières nouveautés à la mode.

## Au salon: les médecins

Avec tous les nouveaux médicaments qui arrivent années après années sur le marché (souvent simplement nouveaux parce qu'on a changé l'emballage), comment les médecins peuvent-ils suivre? Avec la formation continue évidemment ! Et qui est-ce qui forme continuellement nos médecins? L'industrie pharmaceutique elle-même, grâce à ses nombreux délégués médicaux. C'est ainsi qu'en moyenne, un médecin reçoit trois délégués par jour. Vous les repérez assez facilement dans la salle d'attente. Ce sont en général de jolis minois, bien sapés avec attaché-case, qui pianotent frénétiquement sur leur palm pilote. Ils ont pour mission officielle de présenter, dernières études à l'appui, les caractéristiques positives et négatives du médicament qu'ils représentent. Et c'est ce qu'ils font, sachant qu'ils seront gras-

sement récompensés par des primes si leur produit est prescrit par ledit médecin. Cela oriente nécessairement un peu le discours.

Lors de ma formation pour exercer ce métier d'utilité publique on m'a appris à classer les médecins en 6 catégories :

-ceux qui veulent être à la page (du coup, insister sur la nouveauté du produit)

-ceux qui n'ont pas envie de s'embêter (leur trouver des gadgets avec le nom du produit dessus)

-ceux qui sont orgueilleux (les broser dans le sens du poil en les suppliant de donner une conférence sur le produit, démontrant ainsi leur expertise)

-ceux qui sont dans l'affectif (être copain et leur rendre des services, pour qu'ils ne puissent plus vous laisser tomber, ni le produit avec)

-ceux qui ont besoin de sécurité (insister sur les études démontrant la non-toxicité du médicament)

-et ceux, ma catégorie préférée, qui ne roulent que pour l'or. Ceux-là, à nous de les appâter avec des restos, des congrès aux Antilles, des petits cadeaux pour leur bureau.

Alors vous vous dites: «*Mais ça devrait être illégal!*». Et bien ça l'est, jusqu'à un certain point. En effet, maintenant il y a des lois définissant le montant maximum et la forme que peuvent prendre ces petits cadeaux. Avant, on invitait le conjoint, la maîtresse ou l'amant du médecin au congrès, maintenant, il y va tout seul. Avant, on l'emmenait dans les restos les plus chics de la ville, maintenant, on ne peut pas lui offrir un repas à plus de 45 euros.

Quoique, pour ne pas les offenser en leur proposant la cafétéria du coin, on arrive toujours à s'arranger, par exemple en déclarant plus de convives pour une même facture.

C'est ce qu'on appelle le marketing ! Tout cela a un coût pour l'industrie, entre 3 et 5 fois plus important que la recherche elle-même<sup>(1)</sup>. Mais le prix du médicament en tient compte (prix négocié entre





la compagnie et la sécu lors de l'autorisation de 'mise sur le marché). C'est donc la sécu qui paye les cadeaux aux médecins et les bénéfiques aux actionnaires. Vous commencez à comprendre pourquoi elle est dans le trou.

Alors vous vous dites: «*Mon médecin if n'est pas comme cela lui, if n'est pas vénal et il pense sincèrement au mieux-être de ses patients, il me prescrit donc le produit qu'il pense le meilleur pour moi*». Heureusement, parmi tous ceux que j'ai rencontrés, il y en a des comme ça, intègres qui font leur métier par vocation. Mais ils ne se rendent pas compte du lavage de cerveau que les délégués médicaux leur font subir. Pour eux, c'est normal que le type sympa qu'ils voient parfois toutes les semaines les invite à manger ou les dépanne d'une horloge ou d'un logiciel de temps en temps. Le type sympa ne lui demande rien en échange. Sauf que le type sympa, il est payé pour augmenter les parts de marché du produit qu'il représente, il ne vient pas par amitié, même s'il apprécie sincèrement certains médecins plus que d'autres. Et ce type sympa, il a appris à placer le nom de son produit dans la conversation le plus souvent possible afin que, sans s'en rendre compte, ce soit ce dernier qui vienne spontanément à la tête du médecin, au moment de prescrire. Il doit donc être le plus sympa possible pour que le médecin accepte de le recevoir le plus souvent possible pour qu'il entende le plus souvent possible le nom du produit. Sachant que les concurrents font de même, finalement, ça s'équilibre ...

Mais vous vous dites: «*Comment l'industrie pharmaceutique peut-elle savoir ce que le médecin prescrit?* »

Et bien, avec le système informatique de la sécu, chaque pharmacie, quand elle entre une ordonnance, entre également le nom du médecin qui l'a prescrit. Cela permet à la sécu de cliquer les médecins qui prescriraient un peu trop de tels ou tels produits (ils ont des quotas à respecter) mais surtout la sécu se fait un petit pécule en vendant ces informations au privé. C'est comme cela que je pouvais savoir si le médecin à qui j'avais promis un beau congrès n'était pas en train de me rouler dans la farine.

Mais la partie se complique parce que le pharmacien entre en scène.

### **La caisse: le pharmacien**

En France, le pharmacien a le droit de substituer un médicament pour un autre équivalent, sans en référer au médecin. Ainsi, le boulot du bon délégué médical peut être réduit à néant par un pharmacien qui change l'ordonnance selon ses stocks ou son intérêt. Du point de vue des labos pharmaceutiques, il y a deux sortes de pharmaciens: les moutons qui suivent les prescriptions à la lettre et les épiciers, qui savent où est leur profit. Pour maîtriser le marché, il faut donc jouer sur les deux tableaux: laver le cerveau des médecins et convaincre les pharmaciens de faire de la substitution dans le «bon camp». Et comment convaincre un épicier que notre produit est meilleur qu'un autre ? En augmentant sa marge. Il faut savoir que même pour les produits remboursés, le prix des médicaments n'est qu'indicatif. C'est au pharmacien de fixer son prix, la différence avec le prix indicatif de la sécu étant pris en charge, pour ceux qui en ont, par la mutuelle. Vérifiez par vous-même, un même médicament n'a pas le même prix chez tous les pharmaciens. Donc, le pharmacien, pour augmenter sa marge; peut hausser le prix de vente. Mais il peut aussi négocier avec le labo pour acheter les médicaments le moins cher possible. Et certains n'hésitent pas à faire pression sur les commerciaux pour obtenir des échantillons gratuits qu'ils revendront ensuite. C'est tout à fait illégal, mais c'est courant. Ces échantillons sont normalement destinés aux médecins pour qu'ils puissent les donner à leurs patients, mais bon, autant qu'ils rapportent de l'argent...

### **Porte de sortie: le mur**

Alors, précipitez-vous sur les actions pharmaceutiques! Elles montent encore plus en temps de crise, quand la bourse dégringole et que les ulcères fleurissent ! Tant que la santé est aux mains des entreprises privées, leur véritable intérêt n'est pas de guérir les gens, mais d'avoir toujours plus de malades consommateurs.

A quand une autre logique? Celle où on ne payera notre médecin que lorsqu'on est en bonne santé ?

**Nadine Forget**  
**yokomolo@hotmail.com**

*1 Selon l'étude de Léo-Paul Lauzon et Marc Hasbani, avri12002, (chaire d'études socio-économiques de l'Université du Québec à Montréal). Voir aussi : Le complexe médico-industriel, Jean-Claude Salomon, aux éditions Mille et une nuits, 2003.*

Dans le cadre de nos échanges avec "Alternative Libertaire", nous publions ici une analyse parue dans le numéro 164 (juillet-août 2007) de cette revue qui paraît 11 fois par an. (Abonnement pour 11 numéros : 25 euros. Chèque à l'ordre d'"Alternative libertaire" BP 295 75921 PARIS cedex 19; www.alternativelibertaire.org ) "Alternative Libertaire" est disponible dans les maisons de la presse des villes grandes et moyennes, ainsi que dans les gares parisiennes.

## **Pour le service public maximum**

Sarkozy et son gouvernement annoncent avec tapage vouloir instaurer un "service minimum" dans les transports les jours de grève. Que savent-ils des problèmes, eux qui, justement, ne prennent jamais les transports publics et ne s'intéressent, de façon démagogique, aux usagers et usagers seulement les jours de grève ?

Quels sont les vrais problèmes de ceux et celles qui prennent le train pour aller bosser, pour tenter de trouver un boulot, pour aller voir leur famille ? Ce sont avant tout les retards, les trains supprimés, les trains surchargés, les trains mal nettoyés, les gares désertées !

Et ça, ce que nous vivons tous les jours, ce n'est pas dû aux grèves, mais aux politiques des entreprises de transport public qui visent à la rentabilité financière au détriment du service aux usagers.

Le cas de la SNCF est emblématique : auparavant les trains étaient révisés de fond en comble tous les 500 000 km. À présent, c'est tous les millions de kilomètres. Qui pourra s'étonner que les pannes sont plus nombreuses ? Idem pour la révision des infrastructures (voies, signaux, réseau électrique).

Par ailleurs, le nombre de cheminots et de cheminotes de réserve a diminué. Résultat : à chaque arrêt maladie, retard ou accident, on ne trouve pas de remplaçant-e, et le train ne roule pas ! Et, en parallèle, la direction de la SNCF ripoline fièrement sa vitrine technologique : le TGV-Est !

Ce dont ont besoin les travailleurs, les travailleuses et les usagers, ce sont de meilleures conditions de transport au quotidien : un service public maximum ! Mais le gouvernement s'en moque éperdument. S'il met en avant le "service minimum", c'est uniquement pour attaquer le droit de grève et tenter de casser les secteurs professionnels qui résistent, pour ensuite s'en prendre aux salarié-e-s dans leur ensemble !

Le gouvernement veut prendre les salarié-e-s des transports en otage ! Mais qu'il ne se leurre pas. Quoi qu'il fasse, la grève reste et restera l'arme des travailleuses et des travailleurs.

Et parfois l'expression d'une révolte qu'aucune "réglementation", "encadrement", "arbitrage" ou "alerte sociale" ne peut endiguer.

**Alternative libertaire, le 22 juin 2007**

Nous reproduisons ci-dessous une interpellation adressée aux appareils des organisations syndicales. Elle émane de militants qui réagissent face aux atteintes au droit de grève.

Pour vous joindre à cet appel, envoyer nom, prénom et qualité à : [syndicalisme@le-militant.org](mailto:syndicalisme@le-militant.org)

## Le droit de grève n'est pas négociable !

L'objectif final de Sarkozy avec le "service minimum" c'est d'interdire le droit de grève dans les entreprises. Le pot-aux-roses ? Le voici :

*"A celui qui est contre la grève obligatoire imposée par une minorité, je propose la démocratie par l'organisation obligatoire d'un vote à bulletin secret dans les huit jours qui suivront tout déclenchement d'un mouvement social."* (Nicolas Sarkozy, Agen, le 22 juin 2006).

*"Ces nouvelles règles s'appliqueront d'abord dans les entreprises en charge d'un service public, dans les universités et dans les administrations."* (Xavier Bertrand à La Tribune, le 29 janvier 2007).

*"Le vote à bulletin secret commencerait par le service public et pourrait être élargi au privé d'une manière générale."* (Rachida Dati, 1<sup>er</sup> février 2007).

Ils nous parlent de "démocratie", mais la réalité du marché du travail, c'est l'obligation de vendre sa force de travail ou d'être chômeur, obligation imposée par une minorité : la minorité capitaliste. Sa conséquence dans l'entreprise, c'est tout le pouvoir au patron. Toute grève véritable est une grève imposée contre cet ordre de choses : cela ne se fait jamais sans choc. Les piquets de grève sont souvent la condition pour que la majorité puisse, comme elle le souhaite, faire grève. Et cela, beaucoup de jeunes, dans leurs lycées, leurs facultés, leurs IUT, l'ont appris aussi dans la lutte contre le CPE en 2006. Sans piquets, jamais cette victoire de la démocratie qu'a été le retrait du CPE n'aurait été arrachée.

Si on les laisse faire, ils ne s'arrêteront pas là.

En Grande-Bretagne, Thatcher a imposé le vote secret, sous contrôle d'huissier, avant toute grève, interdit les grèves interprofessionnelles et les grèves de solidarité. Au XIX<sup>e</sup> siècle le droit de grève a été arraché par des grèves illégales et violentes et ne l'aurait jamais été autrement. Il est désormais un droit constitutionnel, même si c'est un droit qui est toujours aussi difficile à mettre en oeuvre, particulièrement pour les salariés du privé.

Le plan du gouvernement est clair.

1<sup>o</sup>) Instaurer "dans la concertation" le service minimum dans les transports et les établissements scolaires, avant fin 2007 au moins pour les transports, en ne parlant pas trop de leur projet contre les travailleurs du privé pour diviser entre public et privé. Selon les propres statistiques de la SNCF, 3% des trains non pris sont dus à des grèves. Moins il y aura de grèves, plus les trains arriveront en retard, car les atteintes au service public se multiplieront.

2<sup>o</sup>) En 2008, s'ils en ont réuni ainsi les conditions juridiques, ils pourront essayer de briser une éventuelle grève des conducteurs de trains pour défendre leur régime de retraite, dernier bastion avec les électriciens et les gaziers de droit aux 37,5 annuités de cotisations : ils pourront tenter de réquisitionner et de licencier les récalcitrants.

3<sup>o</sup>) Ayant ainsi modifié le rapport de force social, ils imposent alors, courant 2008, le "contrat unique" de travail facilitant les licenciements dans toutes les entreprises et verrouilleront le droit de grève partout, pour imposer la dictature complète dans les boîtes.

Mais ils savent qu'en réalité ils sont minoritaires pour faire cela, ils savent que les salariés seront décidés à se battre et ils craignent qu'un affrontement sur le droit de grève devienne un choc frontal dans lequel ce sera soit la classe ouvrière française qui sera défaite, soit Sarkozy.

Le droit de grève n'est pas négociable. Le service minimum imposé par la loi c'est mettre le doigt dans l'engrenage de sa destruction. Par conséquent, nous demandons aux organisations CGT, FO, CFDT, FSU, UNSA CFTC, CGC, Solidaires d'exiger le retrait du projet sur le service minimum et la remise en cause du droit de grève et sur cette base développer des initiatives de lutte dans l'unité syndicale la plus large.

### Premiers signataires :

FSU Allier, Christian BARLO (secrétaire général de la CGT CELM, 83500\*), Jean-François CHALOT (EPA FSU\*), François FERRETTE (membre du bureau national du SNASUB-FSU\*), Stéphane FUSTEC (secrétaire adjoint de l'US CGT commerce et services, 75\*), Vincent PRESUMEY (secrétaire départemental de la FSU, 03), Henri AMADEI (Emancipation au SNESup-FSU), Emile FABROL (membre de la CE de l'UFICT-CGT des Services Publics), Claude LUCHETTA (responsable SNES-FSU Haute Loire) UDAS (Union des Alternatives Syndicales), CILCA (Courant Intersyndical Lutte de Classe Antibureaucratique), Edouard MARTIN (secrétaire du SNES lycée de Millau, Aveyron), Olivier DELBEKE (secrétaire adjoint CGT OM IGN\*), Mayeul CHAMUSSY (Communaux CGT Grenoble), Rémy JANNEAU (SNESup), Sylvie BARENFIELD (militante PS Paris 12), Enzo D'AVIOLO, Claude MONNIER (ouvrier retraité), Philippe COMMARET (professeur d'EPS, TZR Aveyron), Françoise SALMON (enseignante), Sylvie PRALONG (enseignante, Montauban 82), Jean POUSSIN (ancien syndicaliste FO, ancien délégué syndical), Natacha SOMMER (chargée d'opérations), Simon CARET (étudiant Sciences Po, Rennes).

(\*) Les appartenances sont mentionnées uniquement pour identification. Bien entendu les diverses instances syndicales qui prendraient connaissance de ce texte et en partageraient les orientations sont vivement invitées à le co-signer.



Le texte ci-dessous met en lumière des informations passées inaperçues. Elles soulignent une nouvelle fois les choix politiques de la plupart des appareils syndicaux qui ne se donnent plus d'autres perspectives que d'accompagner, en faisant semblant de les négocier, les régressions que le système capitaliste va devoir imposer pour sa survie. Cette stratégie syndicale ne doit pas être trop visible pour ce qui reste de syndiqués. D'où la nécessité pour les responsables de régler ces questions de fond à froid, dans la durée, et dans la plus grande discrétion en compagnie des détenteurs du pouvoir économique et politique. Paradoxalement, c'est dans un article du journal "Le Monde" qu'a été évoqué une de ces négociations secrètes où des décisions essentielles sont prises à l'insu de la base. Cet article, et un autre paru le même jour, sont commentés par un militant d'ATTAC sur son blog (<http://lucky.blog.lemonde.fr>). C'est de larges extraits de ce commentaire que nous publions.

## Accord discret entre MEDEF et syndicats. "Waterloo" du droit social. Vauvenargues et le smic mondial.

### Un accord secret

Sous le titre gourmand «*Un accord bien balancé*», le Monde daté du mardi 10 juillet révèle que le MEDEF et les principaux syndicats français sont parvenus après 18 mois de négociations et 15 réunions confidentielles à un «relevé de discussions», un document «non-papier», c'est à dire à un accord secret (une tradition de «dialogue économique» qui remonterait au Commissariat du Plan de Jean Monnet, tradition réactivée par Laurence Parisot dès son élection à la tête du MEDEF en 2005).

Que dit cet accord discret, dont la divulgation est laissée à l'appréciation de chaque organisation signataire ? On y parle de la «*désindustrialisation*», due aux «*transferts géographiques des facteurs de production*». Si «*aucun secteur ne semble a priori condamné, des productions et des métiers peuvent disparaître et d'autres apparaître et se développer, ce qui traduit le phénomène de renouvellement du tissu économique*».

«*Mine de rien, commente avec gourmandise le chroniqueur du Monde, Frédéric Lemaître, les syndicats acceptent donc la théorie schumpeterienne du capitalisme selon laquelle toute innovation technologique crée un phénomène de destruction créatrice. Une théorie qui, poussée à l'extrême, rend vaine toute tentative de sauvegarder les emplois condamnés par le progrès, qu'il s'agisse hier des ouvrières du textile ou demain des caissières de supermarchés.*»

Quelle tristesse de se souvenir que *Le Monde* fut autrefois un journal sérieux ! Comment peut-on décemment assimiler à un progrès technologique la délocalisation des industries de main d'oeuvre européennes vers les ateliers esclavagistes chinois, qui cousent des chaussures et des t-shirts ? A moins de considérer comme un progrès technologique la sophistication des outils policiers du totalitarisme néo-maoïste pour assujettir sa classe ouvrière, effectivement la plus compétitive du monde capitaliste...

Mais ce n'est pas tout, comme dans tout accord négocié sans vision par des bureaucraties syndicales coupées de

leurs mandants, il faut forcément un aspect plus à gauche afin de leurrer les naïfs. Le MEDEF ne s'est pas fait prier sur ce point, en admettant qu'il faudrait en Europe une «*politique industrielle*» impulsant des «*choix stratégiques*» de la part de l'Europe, des Etats et des collectivités territoriales (ce mille-feuilles ne présage d'ailleurs rien de bon.) Plus concrètement, il s'agirait aux partenaires sociaux et aux pouvoirs publics unis sur des objectifs «*compétitifs*» de conduire une politique de formation permanente, «*d'anticiper et d'accompagner la mobilité géographique et professionnelle*» (...) «*Anticiper et accompagner*» la mobilité des travailleurs, on sait de quelles souffrances sociales cela se paye. (...)

Derrière tous ces grands mots, il faut aller voir la réalité concrète. Celle-ci éclate dans le même numéro du *Monde*, dans le cahier «*Economie*».

### Une clause inique

On y apprend une nouvelle effrayante sur les garanties que nous offre la Cour de justice des communautés européennes (CJCE). Dans un arrêt rendu le 14 juin, celle-ci vient de donner raison au Royaume-Uni qui avait inventé une clause inique pour atténuer la directive européenne de 1989 sur l'obligation pour les employeurs «*d'assurer la sécurité et la santé des travailleurs dans tous les aspects liés au travail*». Les dirigeants anglais ont ajouté «*pour autant que cela soit raisonnablement praticable*» (des mots soigneusement pesés in english !). La CJCE vient de leur donner raison, suite à une plainte de la Commission européenne. Qu'en pense la Confédération européenne des syndicats (CES) ? Certes, elle déplore, car il s'agit bien d'un «*signe d'encouragement*» à tous les Etats membres qui souhaiteraient réviser à la baisse leurs législations (d'où le titre éloquent en une du *Monde-Economie* : «*Le Waterloo du droit social*»), mais la CES semble déplorer surtout que le Royaume-Uni se soit montré aussi provocateur, alors qu'il aurait suffi de transposer discrètement la directive européenne en la vidant habilement de son contenu. Avec une CES aussi peu combative, les travailleurs et citoyens européens peu-

vent se faire du souci. Les Chinois aussi.

Pour finir, tout ceci nous ramène encore à l'objectif du «*smic mondial*», salarial, social et écologique. Depuis plusieurs décennies, les gauches politiques, syndicales et altermondialistes déplorent les conséquences du dumping social, non seulement en terme de délocalisations et de chantage permanent à la compétitivité, mais aussi en termes d'esclavage des enfants, de tourisme sexuel, d'immigration due à la misère, de souffrances dues à cette immigration, de déficit démocratique et écologique. Sommes nous condamnés à la déploration et à l'incantation (...) ?

Or déjà au XVIIIème siècle, le moraliste Vauvenargues remarquait qu'«*Avant d'attaquer un abus, il faut voir si on peut ruiner les fondements*».

### Pour un «smic mondial»

Ruiner les fondements du dumping social mondial, aujourd'hui, ce serait s'attaquer résolument à une campagne internationale pour le «*smic mondial*» (...) Il faut briser le consensus de Washington, en imposant une alternative.

Il est surprenant que la gauche de la gauche et les milieux altermondialistes ne souhaitent pas encore s'engager sur ce terrain décisif délaissé par la CES. A cet égard, il est significatif qu'une motion portant entre autres sur le smic mondial, votée massivement par les adhérents ATTAC au printemps dernier (4184 voix pour, 523 contre) a été ensuite complètement oubliée par les bureaux dirigeants de cette organisation, y compris dans la rédaction de son «*Manifeste*», qui d'ailleurs a fait pschitt. S'il vous plaît, un peu de courage intellectuel, si nous ne voulons pas ressembler à la CES !

Si vous souhaitez voir s'amorcer ce combat, n'attendez pas tout de vos dirigeants syndicaux, politiques et associatifs, mais interpellez-les sans relâche. Comme disait Gandhi en son temps : «*D'abord, ils vous ignorent, ensuite ils se moquent de vous, ensuite ils vous combattent et enfin, vous gagnez.*» Ce n'est qu'un début.

Luc Douillard

# BURE-Infos

S'il existe encore des gens - oui, il en existe ! - non encore convaincus de l'énorme mensonge, de l'immense supercherie dont ont fait preuve le lobby nucléaire et les autorités politiques au sujet de Bure, qu'ils lisent donc, entendent et écoutent ce qui s'écrit et se dit chez ceux qui, eux, les opposants, font un véritable travail de fourmis pour restituer la vérité sur un sujet aussi sensible - rendu tel - du fait des risques de pollution radioactive irréversible du sous-sol meusien et haut-marnais. En collaboration étroite avec diverses associations luttant contre la prolifération du nucléaire, notamment le réseau "Sortir du Nucléaire", leurs voix et leurs actions ne sont pas sans impact et ne sont sans doute pas étrangers au résultat du sondage Eurobaromètre de février dernier dans lequel 59% des Français se prononcent pour une diminution du nucléaire.

La poubelle en construction - la seconde phase concernant les études géologiques du sous-sol devant recevoir les galeries d'entreposage va démarrer - n'est que la conséquence d'une politique énergétique axée sur la production maximale d'énergie électrique dont une part non moins maximale est destinée à l'exportation. Le créneau est porteur, comme disent les économistes : les actionnaires le savent bien qui ont les yeux rivés sur les profits espérés et sont, de ce fait, insensibles aux risques encourus pour la santé publique. Ils se sentent d'autant en force avec le réchauffement climatique de la planète provoqué par l'émission accélérée de CO2 responsable de l'effet de serre. Car, n'est-ce-pas, le nucléaire est propre; c'est en tout cas ce qu'ont prétendu les candidats à la Présidence favorables à ce type d'énergie. En omettant

bien entendu de parler des déchets toxiques, des coûts exorbitants d'exploitation (démantèlement des vieilles centrales, construction du nouveau réacteur EPR : plus de 3 milliards d'euros à lui seul), de l'orientation des budgets attribués à la recherche sur l'énergie : 83% pour le nucléaire, le reste pour les énergies alternatives.

## Patience et longueur de temps...

Ca a été le grand principe qui a régi la politique du traitement des déchets radioactifs depuis près de vingt ans. L'argent, la désinformation, la corruption des consciences, le silence maintenu sur nombre d'inconnues - quelle imperméabilité des couches géologiques argileuses avec les failles décelées par des spécialistes indépendants et dont l'ANDRA<sup>(1)</sup> a toujours refusé de tenir compte ? - ont dicté la démarche.

Depuis le "laboratoire de recherche géologique" dont la décision de construction est l'effet direct de la loi Bataille de 1991, bien des luttes des opposants structurés en collectifs locaux regroupés eux-mêmes en coordination nationale se sont déroulées. Et pourtant, aujourd'hui, avec la seconde phase du projet, décidée par la loi de juin 2006<sup>(2)</sup>, l'ANDRA est en train de s'approprier à prix fort des terres sur 200 km<sup>2</sup> pour y installer en profondeur sa poubelle grandeur nature.

Le référendum local demandé (plus de 50000 signatures dans les deux départements) ayant été rejeté, les populations n'ayant jamais été consultées malgré l'engagement légal initial - quel mépris des citoyens ! - l'ANDRA vient d'engager un véritable forcing pour faire

passer la pilule près des habitants.

Plusieurs faits traduisent bien son intention de faire plier la population concernée :

- l'accord de partenariat signé en février dernier entre elle-même et les universités de Nancy dans le cadre de la professionnalisation de ces dernières. Il en ressort étrangement que si les travaux des étudiants ne vont pas dans le sens souhaité par l'ANDRA, ils seront censurés. De plus en impliquant les Facs de Lettres et Sciences Humaines, l'accord permet à l'Agence de se procurer les services de psycho-sociologues pour étudier le concept d'"acceptabilité" par la population, ainsi que la résistance locale (internationale?) au projet d'enfouissement. La ficelle étant un peu grosse, nombre d'étudiants se sont constitués en collectif "Stop Andra" et propagent l'information. Ils se sont opposés à la signature.

- non seulement la Fac de Lettres devient agent de l'ANDRA - comment une structure universitaire peut-elle se fourvoyer pour des intérêts particuliers : c'est avant l'heure l'application de la future réforme des universités voulue par Sarko-Fillon - mais le gestionnaire de la future poubelle recrute une personne Bac+5 "ayant l'expérience de l'insertion de projets **sensibles** touchant à l'environnement..." et dont la mission consistera à faciliter "le choix du futur site de stockage, l'**acceptabilité et l'implantation** du stockage souterrain" (souligné par nous).

- après le versant psycho-sociologique, le versant financier. La manne est intarissable pour les "primes à la future contamination" (20 millions d'euros par an pour le GIP<sup>(1)</sup>, cadeaux d'EDF pour l'isolation et l'équipement en système d'énergie renouvelable des habitations des particuliers).

- pour tenter de faire croire qu'elle n'est pas que pro-nucléaire, AREVA<sup>(1)</sup> implante dans la région quelques éoliennes : un blanchiment de pollution à venir en quelque sorte.

- pour finir, la création d'emplois : EDF en a promis 1000. Une illusion de plus. Ne dit-



on pas que des sous-traitants de Bure sont fortement incités à s'installer en 55 et 52, et que des entreprises de ces départements envisageant d'aller ailleurs sont priées de rester sur place ?

Face à ce déploiement de moyens pour "coloniser" l'environnement social de Bure, les opposants à l'enfouissement refusent de baisser les bras. La Maison de la Résistance en plein centre du village de Bure, siège de l'association BZL (Bure Zone Libre) tout en poursuivant sa restauration, est fortement engagée dans toutes les actions et milite pour les énergies alternatives, la plupart du temps en collaboration avec les collectifs Bure-Stop, la Coordination nationale, le collectif des Elus opposés à l'enfouissement.

L'été 2007 sera différent des deux précédents. Ainsi pas de festival cette année, mais en juillet-août, deux semaines de rencontres avec les habitants autour de Bure et distribution d'information. Les 18 et 19 août, deux jours de formation à la non-violence à la Maison de la Résistance, suivie d'une semaine d'actions.

## Marches de protestation

Le dimanche 26 août, marches de protestation. Deux trajets sont prévus : l'un, de 15 km, partant de Couvertpuis à 10h 30, repas tiré du sac à prévoir; l'autre, plus court, de longueur 10 km, partira de Biencourt-sur-Orge à 14 h. Le deuxième trajet correspond à la fin du premier : ainsi les marcheurs des deux itinéraires seront ensemble à partir de Biencourt-sur-Orge jusqu'à l'arrivée devant le chantier de stockage. La soirée se conclura en musique. Alors si le cœur vous en dit...

**J.F**

*[Infos tirées essentiellement du bulletin (avril 07) des collectifs Bure-Stop et de la Coordination www.burestop.org Tél. 03 25 04 91 41].*

(1) **ANDRA** = Agence Nationale de gestion des Déchets Radioactifs.

**GIP** = Groupement d'Intérêt Public. Il est financé par la taxe additionnelle à la taxe sur les INB (Installations Nucléaires de Base), entendez par là, pour Bure, le centre de stockage.

**AREVA** = c'est le constructeur des centrales nucléaires. Il construit actuellement un centre d'archivage à quelques kms de Bure. On se demande pourquoi !

(2) Une pétition court encore jusqu'à l'automne pour exiger l'abrogation de cette loi sur les déchets radioactifs, ainsi que celle de la loi sur la transparence et la sécurité en matière nucléaire (13 juin 2006) véritable mascarade où les protagonistes sont à la fois juge et partie. On peut se la procurer à la Coordination nationale BP 17, 52101 Saint-Dizier cédex ou à la CRIIRAD, 471 Av. V.Hugo 26000 Valence.

# Vous avez dit justice ?

Le texte qui suit, transmis par un lecteur syndicaliste dont nous respecterons l'anonymat, nous paraît parfaitement illustrer le vieil adage : *"selon que vous serez puissant ou misérable..."* qui, aujourd'hui plus que jamais, conserve toute sa pertinence. Ce n'est donc pas tant la perpétuation du comportement de certains prédateurs et autres escrocs qui étonne, mais bien plus la totale impunité dont ils bénéficient malgré des condamnations de justice.

On sait déjà avec quelle mansuétude on "traite" les affaires louches des cols blancs. Leurs détournements, délits (d'initiés), fausses factures ou emplois fictifs, s'ils ne sont pas amnistiés avec le temps, si les plaintes qui les ont suivis traînent en longueur, si leurs auteurs sont en capacité de produire des conditions juridiques les excluant quasiment de toutes poursuites, ces faits répréhensibles donc, s'ils aboutissent quand même à des condamnations, sont pour la plupart sanctionnés avec une grande indulgence.

Alors comment être surpris quand une grande société marchande - une grande surface - conduit par le non-respect de plusieurs décisions de justice, une entreprise à mettre la clé sous la porte, entraînant le licenciement de plusieurs dizaines de salariés! Comment ne pas être écœuré que cette même justice soit incapable d'imposer l'application de ses propres jugements ! Elle est beaucoup plus rapide et bien plus ferme dans ses condamnations, certes répréhensibles mais parfois forts compréhensibles de la part de leurs auteurs et en tout cas n'ayant pas la portée des "incivilités" des cols blancs ou autres exploiters. Faible:tu iras en taule; puissant:tu resteras renard !

## Le pot de terre contre le pot de fer

A l'époque du développement des implantations de supermarchés sur le bassin de Longwy, une entreprise de boulangerie industrielle s'installe en créant une centaine d'emplois. Un de ses principaux clients est un supermarché appartenant à une grande chaîne faisant partie d'un groupe puissant possédant d'autres secteurs d'activité dont une banque. Sur le pain qui est vendu régulièrement à ce supermarché local, une partie importante du prix reste impayée au fournisseur. Après de multiples réclamations et relances, aucun règlement complet n'est effectué et de fortes sommes restent dues indéfiniment. La trésorerie de la boulangerie en souffre fortement, alors que le supermarché dispose toujours à sa guise des fonds qui ne lui appartiennent plus légalement.

La boulangerie industrielle gagne un procès en justice pour obtenir la somme due, mais le paiement n'est jamais effectué. Un second procès est encore gagné, qui confirme que le contrat de vente doit être honoré sans délai par le supermarché débiteur, sans, une fois de plus, que le règlement soit assuré. D'autres procédures judiciaires aboutissent à la même obligation de payer, toujours non suivie d'effet.

Le fournisseur en difficulté envisage un accord, mais une partie des employés est compromise par la formule prévue. Là-dessus un incendie se déclenche dans un hangar et détruit également par la suite la zone de fabrication. L'outil de travail n'existant plus, la boulangerie ne peut plus fournir le pain. Les clients se fournissent ailleurs. L'existence de l'entreprise est vite remise en cause et les cent emplois disparaissent.

Avec cet exemple on voit qu'un grand groupe financier est capable de contraindre un fournisseur à remettre en cause des emplois s'il ne peut pas fonctionner à des conditions inférieures aux coûts de production, même si la quantité, la qualité et les délais sont respectés. Ainsi une puissance financière contrairement aux règles du droit commercial est en mesure de forcer au dumping d'autres entreprises intervenant dans son marché, même au prix de leur disparition.

Certaines formes de délinquance économique échappent encore aux sanctions. Ce qui n'est pas imaginable si un particulier refuse de payer du pain qu'il a acheté, étant donné que dans le cas où il accumule des dettes, il subit une saisie sur ses revenus ou la vente d'office de ses biens. Il y a donc deux poids et deux mesures dans un système économique qui défie la justice.

# Déchiffrer le monde - Contre-Manuel de statistiques pour citoyens militants

**«60 à 70 % des délinquants sont issus de l'immigration».** Tel était le titre accrocheur d'un article que l'hebdomadaire *Le Point* consacrait, en juin 2004, à la «*surreprésentation des Français d'origine étrangère dans la délinquance*». Tout en se démarquant des «*conclusions absurdes sur un caractère culturel de la criminalité*», le journaliste du *Point* estimait cependant que ces faits témoignaient de «*l'échec de l'intégration*». Cet exemple illustre toutes les manipulations qu'un usage douteux des statistiques permet. Les médias s'appuient souvent sur des chiffres, des sondages, pour tenter de démontrer le caractère objectif voire scientifique de leurs propos : «*les statistiques du chômage sont en baisse*», «*hausse de X % de la criminalité*», etc. Or souvent il n'en est rien. Le livre de Nico Hirtt "*Déchiffrer le monde - Contre-Manuel de statistiques pour citoyens militants*" a pour but de donner les outils de base qui permettront de démonter toutes les manipulations de chiffres dont nous abreuvons les médias.

## Les bonnes statistiques ne mentent jamais

*"On peut faire dire aux statistiques tout ce qu'on veut"*. Jamais, adage populaire n'aura été aussi éloigné de la réalité. Car les bonnes statistiques ne mentent jamais, si ce n'est par omission. En revanche, ceux qui les utilisent ou qui les produisent peuvent cacher, camoufler, déformer ce que disent les chiffres. Et ceux qui les lisent peuvent être, parfois, bien crédules. La statistique est souvent le premier et parfois le seul moyen d'appréhender scientifiquement une réalité complexe.

Dans l'étude des phénomènes sociaux ou économiques par exemple, nous ne pouvons nous fier à l'étude de quelques cas, forcément particuliers, forcément isolés. Chacun "*connaît un médecin qui ne parvient pas à nouer les deux bouts en fin de mois*", cela ne prouve pas que tous les médecins vivraient comme des prolétaires. On peut pareillement avoir rencontré un enfant de maçon ayant accompli de brillantes études universitaires, sans que cela infirme la détermination sociale des résultats scolaires. Seule la science statistique permet de juger de la pertinence de ces observations partielles, de leur caractère significatif ou exceptionnel. C'est pourquoi les statistiques sont aujourd'hui omniprésentes dans la vie politique et sociale. Il n'est pas de débat sur l'emploi, sur l'éducation, sur le budget de l'Etat, sur la fiscalité, sur la criminalité, sur les services publics, sur le coût de la vie... sans références statistiques. Et pourtant, l'expérience révèle à quel point les sympathisants, et même

les responsables d'organisations militantes peuvent être mal préparés quand il s'agit d'interpréter correctement le sens d'une moyenne, de lire un graphique ou de comprendre un tableau de nombres. Ne parlons pas d'affronter des quartiles, des écarts-types et autres coefficients de corrélation. Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas de constater que la production de matériel statistique original est largement abandonnée aux institutions et pouvoirs en place, voire à "l'ennemi". A l'exception de quelques grandes organisations syndicales, qui disposent de leurs propres services d'étude, la plupart des associations militantes en sont réduites à utiliser le matériel statistique que veulent bien leur fournir les ministères, institutions internationales, organisations patronales, services d'étude privés, centres de recherche universitaire (eux aussi de plus en plus souvent financés par le secteur privé) et autres sociétés de marketing. Sans doute cela s'explique-t-il en partie par des facteurs d'inertie et de tradition. Jusqu'à il y a peu, l'exploitation des méthodes de la statistique nécessitait un investissement en temps (jusqu'aux années 60) ou en matériel informatique (à partir des années 70) qui la rendait largement inabordable pour le commun des mortels. Mais ces temps-là sont révolus.

## Avec moins de 1000 euros et de la volonté

Aujourd'hui, un ordinateur à moins de 1000 euros est capable de traiter sans problème une base de données statistique même très lourde à partir de logiciels libres et gratuits. Mais la technologie ne suffit pas. Encore faut-il avoir la volonté d'y recourir et, pour cela, avoir la conviction de l'utilité des statistiques dans notre engagement politique, social ou syndical.

A cet égard, l'exemple vient d'en haut. Lorsqu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle le statisticien belge Adolphe Quételet fut le premier à proposer l'usage des statistiques dans l'étude du comportement humain et de la société, un homme lui apporta son soutien, en dépit des vives critiques des autres contemporains. Cet homme s'appela Karl Marx. Quételet estimait que le niveau de développement d'une science pouvait se mesurer à son degré de mathématisation (on retrouvera cette thèse dans les ouvrages philosophiques de Marx et d'Engels). Il avait donc commencé à appliquer les statistiques à l'étude de la criminalité. Elles l'ont amené à considérer que les conditions sociales jouent un rôle prépondérant dans le devenir de l'homme. "*La société prépare le crime et les coupables ne sont que les instruments de son exécution (...)* Ce crime est le résultat des circonstances où il s'est trouvé placé". L'expression de "physique sociale", qui figure dans le

sous-titre de son ouvrage, suggère l'idée que l'observation statistique d'un large groupe d'individus serait similaire à l'observation de certaines lois physiques, comme celles de la thermodynamique.

Karl Marx, qui découvrit l'oeuvre de Quételet par sa traduction anglaise de 1842, en fut fortement influencé. Au coeur du développement de sa théorie économique, pour définir la valeur comme le temps de travail social moyen incorporé dans une marchandise, il utilisa le concept de "*producteur moyen*", application directe de la notion d' "*homme moyen*" imaginée par Quételet. Dans *Le Capital*, Marx fit d'ailleurs explicitement référence au statisticien belge.

## Décrire le monde pour le transformer

L'ouvrage de Nico Hirtt [dont nous re-  
prenons ici les termes de l'introduction, NDLR d'ACC] est une invitation à se saisir de l'outil des statistiques. A en faire une arme dans nos combats contre toutes les formes d'exploitation et d'injustice, contre la domination des puissances impérialistes, contre la destruction de l'environnement, pour le droit au travail digne, au revenu, au logement, à la santé, à l'éducation, aux services collectifs de base et à l'expression. Pour changer le monde, il faut le comprendre; et pour le comprendre, il faut commencer par le connaître. La statistique sert à découvrir les tendances et les déterminants principaux. Mais elle ne peut que décrire la réalité; elle ne suffira jamais à comprendre et à interpréter cette réalité. En 1869, dans une lettre à Ludwig Kugelmann, Marx écrivait: "*Quételet a rendu d'éminents services en démontrant que même les incidents apparemment aléatoires de la vie sociale possèdent une nécessité interne de par leur récurrence périodique et leur incidence moyenne*". "*En revanche*", ajoute Marx dans le même courrier, "*il n'a jamais été en mesure d'interpréter cette nécessité. Il n'a pas progressé sur ce point, se contentant de développer le matériel qui lui permettait d'améliorer ses observations et ses calculs*". Le fondateur du socialisme scientifique aurait donc fort bien pu se paraphraser lui-même et conclure: "*les statistiques ne font que décrire le monde de diverses manières; mais ce qui importe, c'est de le transformer*".

**Déchiffrer le monde - Contre-Manuel de statistiques pour citoyens militants** - 144 pages - ISBN : 9782930402291 14 euros. Editions ADEN.

L'auteur, enseignant en Belgique, a écrit de nombreux articles et ouvrages sur l'enseignement parus aux Editions EPO et ADEN.

# Rencontres et lectures à contre courant

## Associations : ils en parlent

Ouvrage de Bertrand Dubreuil. Qui "ils"? Ceux qui créent les associations, qui les font vivre. L'auteur, chercheur en sociologie et formateur, a travaillé à partir d'entretiens menés avec de nombreux responsables associatifs, jouant le rôle d'un metteur en scène. Il donne ainsi à écouter le récit des passions, à entendre les expériences et les idées partagées au sein du monde associatif.

Dans l'exemple fourni par l'agglomération creilloise, B. Dubreuil offre au lecteur une vision forte et moderne des associations dans lesquels les acteurs, militants bénévoles pour la grande majorité, sont profondément ancrés, marquant ainsi leur façon de vivre. Si l'histoire locale transparaît dans la leur, leurs débats sont aussi ceux qui marqueront les villes de demain.

## Les savoirs de base : pratiques de formateurs

Chercheurs et praticiens, les auteurs de ce livre (Serge Fournet et Gilles Méchin), investis dans la lutte contre l'illettrisme, dans l'alphabétisation, formés à diverses démarches, s'interrogent plus particulièrement dans cet ouvrage sur le type de pédagogie le mieux adapté aux adultes en situation d'apprentissage des savoirs de base. C'est à la suite de nombreuses rencontres et de maints échanges avec d'autres formateurs qu'a pu naître une capitalisation des pratiques.

Une première partie aborde successivement les thèmes en relation avec "former" ou "apprendre". Une seconde propose des fiches en rapport avec des situations et pratiques spécifiques. Le livre conclut avec la présentation de divers outils pédagogiques.

Ces deux livres "**Associations : ils en parlent**" et "**Les savoirs de base : pratiques de formateurs**" sont les 4ème et 5ème ouvrages publiés dans la collection "*Villes en Mouvement*" par les éditions "Licorne", 35 rue Alphonse Paillat, 80000 AMIENS. Prix : 17 euros chacun.

## L'insurrection qui vient

L'auteur ? le "Comité invisible" ! Rien ne manque au triomphe de la civilisation. Ni la terreur politique ni la misère affective. Ni la stérilité universelle. Le désert ne peut plus croître : il est partout. Mais il peut encore s'approfondir. Devant l'évidence de la catastrophe, il y a ceux qui s'indignent et ceux qui prennent acte, ceux qui dénoncent et ceux qui s'organisent. Le comité invisible est du côté de ceux qui s'organisent.

"**L'insurrection qui vient**". La Fabrique 2007. 125 pages 7 euros.

## Critique du don

Ce livre d'Alain Testart est une étude sur la circulation non marchande qui résulte d'une recherche entamée il y a plus de vingt ans. L'auteur y étudie les diverses formes de la circulation des biens, dans les sociétés les plus différentes. Une érudition exceptionnelle lui permet de traiter aussi bien de l'Occident actuel que de la Rome ancienne, des peuples de Mélanésie que du célèbre «potlatch» des Amérindiens (ces cadeaux ostentatoires par lesquels le plus généreux devient le chef). L'ouvrage fait ainsi progressivement apparaître comment la circulation des biens (le don, l'échange personnalisé, le marché) détermine l'ensemble des relations sociales, des rapports de pouvoir et des institutions politiques dans les collectivités humaines. Au passage, Alain Testart entreprend de relire l'abondante littérature consacrée aux économies dites «primitives», et montre de quel-

les manières le mythe du «bon sauvage», ce rêve d'une vie humaine sans domination ni exploitation, a systématiquement faussé notre perception des sociétés autres. Il apparaît ainsi que ce que l'on nomme encore l'«économie du don et des cadeaux» n'est en fait nullement dépourvu de rapports de pouvoir et de servitude. A l'heure des inquiétudes devant la marchandisation de toutes choses, ce livre permet de donner un contenu précis à notre concept du marché, et de démystifier les fausses solutions (charité, gratuité, désintéressement), récemment remises au goût du jour par les nostalgiques d'un âge de l'innocence et du «paradis perdu».

"**Critique du don**" est paru aux Editions Syllepse. 266 pages. ISBN : 978-284950-120-7 Prix : 24 euros

## L'Antipublicitaire (où l'on retrouve MédiaPost)

Le bulletin "R.A.P.-Echos" change de nom. Le journal de "**Résistance à l'Agression Publicitaire**" (R.A.P.) devient "**L'Antipublicitaire**". (Abonnement : 7 euros à l'ordre de RAP et à adresser à RAP 53 rue Jean Moulin 94300 VINCENNES). Un nouveau titre qui convient mieux à la progression du sentiment antipublicitaire dans la population et qui, sur huit pages, paraîtra plus régulièrement pour toucher un lectorat élargi.

Comme "**L'Antipublicitaire**" le souligne dans l'édito de son n°1 (Mai 2007) "*Notre société, de plus en plus, pense et agit selon les diktats publicitaires ou propagandistes. Ces derniers, après avoir envahi l'espace public, les médias et les loisirs, s'emparent maintenant de l'éducation, de la culture et de la vie privée (...) Résultat (...) : la révolte s'étend, prend conscience d'elle-même et se structure.*" "**L'Antipublicitaire**" entend "*continuer de dévoiler, avec d'autres, toutes les réactions - réflexions et malaises - ressenties devant les stratégies d'oppression mentale.*"

"R.A.P.-Echos" est mort, longue vie à "**L'Antipublicitaire**" !

Dans son numéro 1, à côté d'un article faisant référence à Michel Foucault, d'un autre dénonçant la générosité qui a pris des allures de marketing après le tsunami qui a frappé l'Indonésie, notre attention a été attirée par une courte allusion à "MédiaPost". On parle peu de cette société privée filiale de la Poste. Elle détient pourtant les 14 millions d'adresses (+ d'autres renseignements) de tous les foyers français. Ce trésor inestimable amassé et régulièrement mis à jour par la Poste (ce qui reste de service public travaille gratis pour cette filiale privée !!) est exploité en direction des publicitaires de tous poils. Ainsi, souligne "**L'Antipublicitaire**", si vous déménagé vous êtes aussitôt inondé de pubs ciblées à votre nouvelle adresse par les enseignes de la grande distribution qui achètent à prix d'or et utilisent les fichiers de MédiaPost.

Cela peut paraître paradoxal, mais ACC est aussi victime des dérives et agissements libéraux de MédiaPost : avec la complicité du pouvoir et des dirigeants de la Poste, on nous somme en effet d'acquiescer ce qu'il faut bien appeler une rançon à MédiaPost pour que cette dernière daigne nous fournir des renseignements utiles à l'adressage normalisé. C'est comme si on faisait payer le particulier qui souhaite connaître le code postal de son correspondant ! C'est avec ce genre de manœuvres qu'on a déjà tué des milliers de petites revues et qu'on en tuera des milliers d'autres qui, de fait, vont perdre le tarif postal préférentiel qui leur était encore accordé. La logique de privatisation ne fait pas seulement appel à des méthodes de brigands, elle tue aussi la liberté d'expression, sans avoir l'air d'y toucher.

# BULLETIN D'ABONNEMENT

\* \* \*

Abonnement 10 numéros (1 an)

- SIMPLE . . . . . 10 Euros
- de SOUTIEN . . . . . Euros
- Faibles ressources (selon possibilités) . . .

(Chèque à l'ordre de: "A Contre Courant")

NOM \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CPPAP  
n° 0208 G 87630

Dispensé de timbrage

Mulhouse-CTC

**A CONTRE COURANT**  
(service abonnements)  
BP 2123  
68060 MULHOUSE cedex

**P**

**PRESSE**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

Déposé le 07/08/2007

## Article 17 : Assurer la continuité du service public



## Cha- pitre IX



## Article 18 : Garantir le droit de grève



### COMITE DE REALISATION

A. BIHR / L. DALSTEIN / G. DENEUX / J. FORTCHANTRE / O. MANGEOT  
M. MANSOUR / B. MARION / B. SCHAEFFER / A. ET D. WALTER

## Sommaire

Page 1 .....	Edito : Vous avez dit trahison ?
Page 2 et 3 .....	Philippines : violences contre des grévistes
Page 4 à 7 .....	Rapport Darcos : le système éducatif du XXIe
Page 8 et 9 .....	L'industrie pharmaceutique soigne sa bourse
Page 9.....	Edito AL: Pour le service public maximum
Page 10 .....	Le droit de grève n'est pas négociable
Page 11 .....	Accord discret MEDEF / Syndicats
Page 12 et 13 .....	BURE - Infos
Page 13 .....	Vous avez dit justice ?
Page 14 .....	Contre Manuel pour citoyens militants
Page 15 .....	Rencontres et Lectures
Page 16 .....	Dédé illustre le code Parisot du travail

ACC dispose d'un Fax au 03 89 46 29 79 (Pour le 68)  
et au 03 25 05 57 57 (Pour le 52)

ACC sur internet : [www.acontrecourant.info](http://www.acontrecourant.info) Courriel : [courrier@acontrecourant.org](mailto:courrier@acontrecourant.org)

Impression et Direction de publication :

**JEAN FORTCHANTRE** 1 rue Victor Hugo  
52100 BETTANCOURT-LA-FERREE